



SEBOURG' Info

Oct. 2024

EDITO

N° 12

Chères Sebourgeoises, chers Sebourgeois,

L'ensemble du conseil et moi-même sommes heureux de vous proposer ce nouveau Sebourg-Info. Avec la rentrée des classes, les travaux, une météo ayant boosté la pousse de la végétation de façon exceptionnelle, les animations, le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes, et bien d'autres choses encore, les emplois du temps sont denses, mais c'est une véritable joie de voir vivre notre village ! Créer du lien social dans notre commune est une immense satisfaction pour toutes celles et ceux qui s'investissent... Bravo à l'ensemble des associations sebourgeoises, ainsi qu'à tous les acteurs de la vie communale ! Félicitations à Olivier qui s'est lancé dans l'aventure « OUPS », l'épicerie à votre service place de la mairie. Par contre, nous sommes toujours dans l'attente de la vente aux enchères du matériel laissé dans la boulangerie des Cinq Quarts, afin qu'un nouveau boulanger puisse s'installer dans ces locaux... Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage, disait Jean de la Fontaine... Commerces toujours, dorénavant le poissonnier Cazeel s'installe le samedi matin à proximité du village de commerçants « Fidéline ».

Nous entrons dans la période automnale, mais vous pourrez garder du soleil dans le cœur avec nombre d'évènements festifs et culturels ces prochains mois ! C'est aussi la saison où la végétation se prépare pour l'hiver. Les employés communaux géreront au mieux cet épisode saisonnier. Merci de votre compréhension et de votre respect à leur égard.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne !

Bruno CELLIER
Maire de Sebourg

Agenda

18 octobre 2024

18h30

Installation du
nouveau CMJ
Cœur de Vie

• **26 octobre 2024**

• 11h

• Mise à l'honneur des
• bacheliers
• Cœur de Vie

• **11 novembre 2024**

• 10h15

• Commémoration de
• l'armistice
• Cimetière Anglais

• **17 novembre 2024**

• 12h30

• Repas des Aînés
• Salle polyvalente

TRAVAUX

Les travaux de la salle des fêtes vont se poursuivre par la construction d'un local de stockage de 20 m² pour permettre le rangement du mobilier tels que les tables et chaises, ainsi que le matériel de l'association Karaté KĀ-MAĒ (tatamis, etc.) et de l'association Vivre ensemble. Cette opération fait partie de l'enveloppe de rénovation lancée en mai dernier pour un coût de total de 93 603,42 € et subventionnée à hauteur de 36 284 € par l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et 27 350 € par Valenciennes Métropole (Fonds de Soutien aux Investissements Communaux), soit un reste à charge pour la commune de 29 969,42 €.

Les travaux de l'extension de l'école maternelle, démarrés le 15 mars dernier, se sont poursuivis durant l'été avec une interruption au mois d'août pour cause de congés. La structure bois est maintenant installée ce qui nous permet d'imaginer le projet. La mise hors d'eau (étanchéité) est en cours et elle sera suivie début octobre par la mise hors vent (pose des menuiseries extérieures).



Les fortes pluies de cette année ont eu raison du chemin de Wargnies principalement utilisé par les agriculteurs et à l'aube de la saison des récoltes, il était indispensable et urgent de le rénover en travaillant également sur le captage des eaux de ruissellement par la création et curage de fossés. Le coût de l'opération s'élève à 20 000 €. 50% de cette somme sera supporté par la commune et 50% par l'AFIR (Association Foncière Intercommunale de Remembrement). Ces travaux démarreront mi-octobre.

Respect de l'espace public... Rendons les trottoirs aux piétons :



Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenus et taillés afin de respecter l'espace public et ses usagers. Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public. «A noter qu'afin de garantir la sûreté et la commodité de passage, l'interdiction de taille des haies du 15 mars au 31 juillet ne s'applique pas en cas de problème de sécurité sur la voirie et les trottoirs. Merci de votre compréhension...»

Didier LENNE

Adjoint aux travaux, à la sécurité,
à l'environnement et au développement durable

CORRESPONDANT DEFENSE

Le 25 août dernier, nous avons pu nous réunir au fort du « TALANDIER » afin d'y commémorer le 80ème anniversaire de la libération. Un convoi d'une quinzaine de véhicules militaire d'époque provenant de Montignies-sur-Rock (Belgique) où se situait le camp de base s'est arrêté au fort. Nous avons eu l'honneur d'accueillir les membres des conseils municipaux des communes des Honnelles et de Quiévrain. Lors de cette commémoration M le Maire a pu retracer l'histoire du site et nous a rappelé les combats de mai 1940 sur notre commune. La Fanfare de Petit Dour nous a joué les Hymnes Nationaux Français, Belge, des Etats Unis et Anglais et le convoi est ensuite reparti vers Quiévrain pour participer à d'autres cérémonies.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Frédéric ELU

Officier de réserve citoyenne
Correspondant Défense / Correspondant incendie

FINANCES

Les subventions aux associations ont fait l'objet d'un vote au Conseil municipal de fin juin pour un montant de 23 100 € pour 19 500 € alloués sur l'année 2023.

Budget de fonctionnement :

Le budget des charges courantes sera tenu en raison de dépenses bien maîtrisées à fin août en particulier sur le poste énergie (électricité, gaz). Le budget des charges de personnel devrait être tenu sur l'année 2024.

Budget d'investissement :

Un avenant de 3 650 € a été signé pour la destruction d'une dalle de béton découverte lors du démarrage des travaux de l'extension de l'école maternelle, hormis cet aléa les dépenses de construction devraient être conformes au budget initial (environ 660 000 €). Les différentes subventions seront encaissées en fonction de l'avancée des travaux.

La réfection de la voirie du haut de la rue de la Grande Cavée a été réalisée pour un montant de 18 000 €. Le coût de l'installation des feux tricolores du carrefour des Cinq Quarts pour la sécurisation de la cd 50 s'élèvera à 53 800 € et devrait être financé partiellement par une subvention de 30 000 €.

Les travaux réalisés pour l'éclairage public (mise en place de led) ont bénéficié d'une subvention de près de 40 000 €.

Les subventions accordées pour les travaux de l'ancienne boulangerie ont été encaissées pour 50 000 €, de même, les subventions accordées pour la rénovation de la salle des fêtes sont en attente de versement pour un montant global de 63 000 €.

L'épicerie « Oups » s'est installée récemment dans le centre de notre village. Nous souhaitons beaucoup de réussite dans son projet à ce jeune commerçant dynamique et à l'écoute de ses clients !

L'Adjoint aux Finances et la Commission Finances vous souhaitent une bonne lecture des informations de notre commune, et une belle période automnale.

Philippe MARCHAL

Adjoint aux finances, au budget et
au développement économique

ECOLES

Du côté des écoles...

Nous voilà repartis pour une nouvelle année scolaire ! La rentrée s'est bien passée. Bienvenue aux nouveaux enseignants ! Le 23 septembre dernier, Violette, responsable événementiel chez API restauration, a proposé aux enfants du primaire une dégustation de smoothies. Les enfants ont adoré ! Ces boissons, riches en vitamines (fruits et légumes) les ont re-boostés pour l'après-midi ! Et bien sûr, l'animation, comme à chaque fois, s'est terminée en musique !

Comme vous avez pu le constater, les travaux de l'agrandissement du réfectoire et la création du dortoir de l'école de l'Aunelle avancent bien.



A noter : La distribution de la traditionnelle coquille de Noël et des chocolats aura lieu le mardi 17 décembre 2024 au matin.

Christiane DENORME

Adjointe aux écoles et à l'éducation

COMMUNICATION CULTURE ANIMATION

Communication :

Une migration des serveurs a été réalisée le 15 juillet dernier par les responsables informatiques de l'association RVVN - Réseau des Villes et Villages Numériques qui sont en charge de notre site Internet.

Le 7 août le site Internet de la commune a également fait l'objet d'une mise à jour logiciel qui s'est déroulée sans encombre. La nouvelle offre de messagerie des élus devrait être disponible très prochainement.

Animation :

La réunion de rentrée des associations s'est déroulée le vendredi 30 août en présence des représentants de la quasi-totalité des associations de notre village. Ce moment d'échanges a été l'occasion pour chaque représentant de présenter sa structure. Les responsables des nouvelles associations ont également pu présenter l'objet de leur association aux personnes présentes et aux élus. Des informations ont été portées à la connaissance de l'assemblée quant aux modalités de réservation des locaux municipaux et aux modifications qui interviennent cette année pour les demandes de subventions.

Il a également été rappelé l'obtention du label Guid'Asso par la Mairie de Sebourg et l'offre de formation proposée aux acteurs associatifs de notre village. De nombreuses animations sont prévues pour ce dernier trimestre 2024 et les citer toutes en quelques lignes est fort difficile. Vous pouvez consulter l'agenda du site Internet de la commune afin de ne rien rater des différentes propositions de commémoration, d'animation municipale ou associative.

Guillaume CELLIER

Adjoint à la communication,
la culture et l'animation

CMJ

Conseil Municipal des Jeunes :

L'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes se déroulera le vendredi 18 octobre à 18h30 dans la salle du Cœur de Vie de Sebourg.



Réseau des CMJ des Hauts-de-France :

Une rencontre des jeunes des différents CMJ des Hauts-de-France est en préparation. Nos jeunes élus pourront se rendre à cette manifestation qui se déroulera à Saint Quentin le samedi 7 juin 2025.

Thomas HALLUIN
Conseiller municipal
Réfèrent du CMJ

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale récompensera les bacheliers 2024, le samedi 26 octobre à 11h au Cœur de Vie.

Repas des aînés :

Pour ceux qui ont choisi le repas, nous vous rappelons que celui-ci se déroulera le dimanche 17 novembre à la salle polyvalente de Sebourg. Merci de bien vouloir prévenir la Mairie 48h à l'avance si vous n'êtes pas disponible à cette date afin de réserver les places au plus juste.

Colis des aînés

Les colis seront distribués à la Mairie
dans la salle du Conseil municipal
le mardi 17 et le mercredi 18 décembre
de 14h à 16h.

Merci de bien noter dans vos agendas !

Martine BAURIN

Adjointe en charge des affaires sociales



@CSebourg



www.sebourg.fr



@mairiedesebourg



@Commune_de_sebourg



mairie-sebourg@wanadoo.fr